

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
ARRONDISSEMENT DES SABLES D'OLONNE



LES ACHARDS

COMMUNE de LES ACHARDS

## REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 31 mars 2025

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de conseillers présents : 22

Nombre de conseillers représentés : 4

Nombre de conseillers ayant participé au vote : 26

L'an deux mille vingt cinq, le trente et un mars à vingt heure trente, le Conseil Municipal de la Commune des Achards, dûment convoqué le vingt cinq mars deux mille vingt cinq, s'est réuni en séance ordinaire dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de Michel VALLA, Maire.

**Présents** : Michel VALLA, Lynda PRUVOST, Gérard JOURDAIN, Christine GUILLOTEAU, Didier RETAILLEAU, Nathalie KARCHER, Jean-Luc RABILLARD, Evelyne BAUD, Yvon BRIANCEAU, Bertrand BURNAUD, Jean-Pierre CITEAU, Christelle GAUBERT, Stéphane DENIS-LUTARD, Mickaël ONILLON, Hélène LEMESLE, Vincent BELLEAU, Antoine GUILLET, Charles-Bernard DRUGEON, Sylvain MONIOT-BEAUMONT, Martial CAILLAUD, Isabelle LE BRUSQUET, Pauline CAILLONNEAU.

**Absents donnant pouvoir** : Nicole EDOUARD a donné pouvoir à Nathalie KARCHER, Patricia BLANCHARD a donné pouvoir à Hélène LEMESLE, Ingrid BERNARD a donné pouvoir à Lynda PRUVOST, Sophie CHATELIER a donné pouvoir à Sylvain MONIOT-BEAUMONT.

**Absents excusés** : Sarah MICHON, Sarah RENAUD, Sébastien HULIN.

**Absents** : Corinne BRAUD, Paul MAZENS, Thony CHABOT, Stéphanie CHIFFOLEAU.

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris dans le sein du conseil, Lynda PRUVOST a été désignée pour remplir cette fonction, qu'elle accepte. Madame Mélanie SAUNIER, Directrice Générale des Services, qui assiste à la séance, lui a été adjointe à titre d'auxiliaire.

### D31032025\_27 : Convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité

Monsieur Didier RETAILLEAU, adjoint à l'aménagement et au cadre de vie, informe que la commune des Achards est sollicitée par le SyDEV afin de conclure une convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité sur la parcelle cadastrée section ZB n°8 d'une superficie de 5207m<sup>2</sup> et située à la Ségodinière vers la Crépaudière et constituant un chemin rural communal.

Cette implantation d'ouvrage de distribution électrique permettra au SyDEV de sécuriser le poste situé au Bois Marie sur la commune de Sante-Flaive-des-Loups.

S'agissant donc du domaine privé communal, une convention portant autorisation de passage et d'implantation d'un ouvrage de distribution publique d'électricité sur la parcelle concernée doit être établie.

Le Conseil Municipal, après avoir pris connaissance de la convention jointe, décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer ladite convention.

La secrétaire de Séance,  
Lynda PROUVOST,



Le Maire,  
Michel VALLA



Fait et délibéré à Les Achards,  
Les jour, mois et an susdits,  
Publié sur le site internet le 07/04/2025  
Au registre